

L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES: FACTEURS EXTERNES ET LEURS IMPLICATIONS

Carmen Valdivia Campos

Universidad de Granada

Basándose en su experiencia como intérprete de conferencias, la Doctora Carmen Valdivia Campos comenta dos aspectos de las condiciones de trabajo del intérprete en España: los diferentes tipos de cabinas y la documentación sobre el tema del congreso; respecto a este último señala las distintas situaciones que se pueden presentar y expone las implicaciones de las mismas en el trabajo del intérprete. La autora del artículo insiste en la necesidad de introducir en las clases de interpretación impartidas en las universidades, en un primer momento, algunos de estos componentes de la situación real experimentada por el intérprete y, a continuación, en la necesidad de que los alumnos de interpretación tengan acceso a unas prácticas para familiarizarse con las dificultades de la interpretación de conferencias.

1. L'interprétation de conférences: facteurs externes et leurs implications

L'interprétation simultanée dans les conditions idéales dans lesquelles travaille l'étudiant, pendant les cours, dans nos universités, c'est à dire une cabine répondant aux exigences techniques déterminées par les normes internationales, au niveau du son, de l'insonorisation, vis à vis de la salle et des autres cabinas, une prononciation impeccable, et un discours cohérent émis par le professeur, le temps suffisant pour la préparation du sujet avec documents à l'appui, n'est pas une situation fréquente dans le domaine professionnel. Tout interprète conviendra avec nous que ce sont des conditions de travail qui ne correspondent pas, à cent pour cent, à la réalité.

En prenant comme point de référence notre expérience professionnelle en Espagne, nous signalerons les facteurs externes intervenant dans le cadre du travail en cabine, et pouvant avoir une incidence sur la difficulté de la tâche de l'interprète.

1.1 Les cabinas d'interprétation simultanée

En Espagne, on distingue deux genres de cabinas dans notre milieu de travail: la cabine-type d'un Palais des congrès répondant aux normes internationales, c'est à dire très spacieuse et, entre autres, parfaitement insonorisée (il existe également dans cette catégorie un autre genre de cabine moins spacieuse), et la cabine pré-fabriquée faite de contreplaqué; cette dernière est exigüe et ne permet pas, évidemment, l'insonorisation; ceci ajoute une difficulté additionnelle au travail de concentration de l'interprète, puisqu'il entend, en même temps, le son qui lui parvient à travers les écouteurs et celui que l'on entend dans la salle.

Ce genre de cabine est utilisé fréquemment, car toutes les salles, grandes ou petites, où se tient un congrès ou réunion, ne disposent pas de cabinas-type. Un grand nombre de congrès ont lieu dans les grands hôtels, ce qui permet aux congressistes de ne pas avoir à se déplacer pour se rendre à leurs réunions; étant donné que ces hôtels

ne disposent pas d'infrastructure pour l'interprétation simultanée, c'est ce genre de cabine qui est utilisé. Au manque d'insonorisation de ces cabines, il faut ajouter le manque d'espace, aussi bien pour permettre à l'interprète de quitter ou de reprendre sa place dans la cabine, que pour installer les dictionnaires et les documents requis, pour le travail de recherche effectué au cours du congrès.

Nous ne nous attarderons pas sur la qualité du son et le fonctionnement de l'équipement technique mis à la disposition des interprètes et des congressistes car, bien que certains incidents techniques puissent se produire (son ne parvenant pas de la salle aux cabines, communication interrompue entre les cabines etc.) il y a un technicien en permanence pour résoudre ces différents problèmes.

1.2 La documentation

Pour ce qui est de la documentation fournie par l'Organisateur du congrès, nous voudrions signaler qu'après maintes années d'insistance de la part de l'interprète auprès de l'Agence, et de l'Agence auprès de l'Organisateur, il semble que certains organisateurs soient plus conscients du fait que la documentation remise à l'interprète est un élément important pour l'étude approfondie du sujet et de la terminologie et, à plus forte raison, dans le cas de congrès très spécialisés. Dans le cas cité auparavant, qui est encore trop rare, l'interprète a l'impression que l'on a compris son message, c'est à dire l'importance de la documentation pour la préparation adéquate d'un congrès et la qualité du travail qui en découle.

A ce niveau là, cependant, nous sommes loin d'avoir atteint une situation acceptable. Souvent, l'Organisateur n'envoie aucune documentation avant le congrès, et c'est sur place que l'interprète doit glaner de l'information en recueillant, le premier jour du congrès, tous les documents et brochures à sa portée, juste avant de commencer son travail d'interprétation. Avec un peu de chance, l'interprète pourra, peut-être, obtenir de certains conférenciers le texte ou le plan de leur conférence. Il est des cas extrêmement rares où le conférencier, lui-même, remet le texte de sa conférence à l'interprète.

Évidemment, ces circonstances obligent l'interprète à se documenter par lui-même, en ne comptant que sur ses propres moyens, c'est à dire sa technique de documentation et son flair, pour élaborer un fond de documentation qui lui permettra de se familiariser avec le sujet dont traitera le congrès, et établir un glossaire.

Nous nous devons d'ajouter que, pour peu spécialisé que soit le sujet d'un congrès, il est indéniable que chaque organisation, chaque genre d'entreprise, utilise un type de terminologie, de vocabulaire, ou même de jargon particulier, que les documents de cette organisation ou de cette entreprise peuvent mettre à la portée de l'interprète, de là l'importance de disposer de la documentation avant le congrès. Dans le cas contraire, il est évident qu'il y aura, lors de la première heure, ou lors des premières heures du congrès, une période sinon d'apprentissage, du moins d'adaptation de la part de l'interprète, à cette terminologie, ce vocabulaire, ou ce jargon particulier; la rapidité avec laquelle l'interprète adoptera ceux-ci dépendra de son bagage cognitif personnel et de son aptitude à assimiler rapidement les connaissances cognitives indispensables.

La documentation remise avant le congrès permet donc de réduire cette période d'apprentissage, pendant les premières heures de cabine; cela permet à l'interprète d'entrer de plein-pied dans le sujet du congrès, dès les premiers instants, sinon à cent pour cent, du moins en partie; en effet, tous ces documents ne contiennent pas forcément toute l'information conceptuelle, et toute la terminologie, qui seront utilisées par les conférenciers et les participants au cours du congrès, mais ils constituent au moins un matériel, plus ou moins suffisant, pour la préparation de celui-ci.

La documentation obtenue peut être variée: textes des conférences et communications, autres documents portant sur le sujet du congrès, brochures etc. Nous nous devons de préciser que le genre et le nombre de documents, mis à la disposition de l'interprète varie d'un congrès à l'autre; l'interprète peut avoir pour seul "document" le programme du congrès, ou bien n'avoir accès qu'aux documents distribués aux participants, ou bien avoir reçu certains textes des conférenciers, des communications et d'autres documents, etc. On peut imaginer toutes sortes de variantes et de situations possibles avec les éléments mentionnés auparavant.

Donc, on distingue deux aspects concernant les connaissances cognitives qui permettent à l'interprète de comprendre les concepts émis au cours du congrès: d'une part, le bagage cognitif de l'interprète (culture générale, connaissance préalable du sujet sur lequel porte le congrès) et, d'autre part, les connaissances cognitives acquises en vue du congrès, c'est à dire immédiatement avant ou pendant le congrès, grâce à sa propre recherche documentaire et terminologique, et grâce à l'étude des documents remis par l'Organisateur.

Les connaissances cognitives, acquises en vue du congrès, sont sujettes au facteur "documentation"; le bagage de connaissances cognitives que l'interprète doit assimiler, à court terme, avant celui-ci, se constituera avec plus ou moins de difficultés, selon que l'interprète disposera de documentation ou pas, et selon le type et le nombre de documents dont il disposera avant le congrès. Les différentes situations pouvant se présenter rendront donc la tâche de documentation de l'interprète, plus ou moins difficile, plus ou moins longue et, également, plus ou moins efficace; il faut tenir compte du fait que, dans n'importe laquelle des situations mentionnées auparavant, l'information conceptuelle et terminologique accumulée par l'interprète, ne recoupera pas forcément tout le contenu cognitif du congrès. Par conséquent, il y a toujours un certain apprentissage "sur le tas", qui est plus ou moins étendu, dépendamment des connaissances cognitives de l'interprète avant le congrès, et des connaissances requises par le contenu de celui-ci.

Pour reprendre l'idée qui a servi d'introduction à cet article, et qui concernait les conditions dans lesquelles travaille l'étudiant d'interprétation dans nos universités, nous signalerons, étant donné les conditions de travail mentionnées, l'importance de recréer, dans un premier temps, ne serait-ce que partiellement, dans le cadre d'un cours d'interprétation, certaines des différentes situations décrites auparavant, afin que l'étudiant soit mieux préparé aux conditions réelles de l'interprétation de conférences; dans un deuxième temps, l'étudiant devrait avoir accès à des stages, pour se familiariser avec l'interprétation de conférences dans toute l'ampleur de sa difficulté.